

Legal Aid in Bangladesh

The Bangladesh Ministry of Justice has made a commitment to establish permanently staffed Legal Aid offices in all 64 judicial districts in the country, based on a model developed by the CBA's Bangladesh legal reform project.

The Bangladesh Legal Reform Project Part B (BLRP-B) is a bilateral collaboration between Bangladesh and Canada to support justice sector reform in Bangladesh. Funded by the Canadian International Development Agency (CIDA), the project is delivered for Canada by the CBA and IBM Canada.

The BLRP-B has a mandate to improve access to justice for the disadvantaged of the country. The project seeks to support the development of government legal aid programs in Bangladesh as delivered by the National Legal Aid Services Organization (NLASO) under the Legal Aid Services Act of 2000.

From 2003 to 2008, the project focused on legal aid, juvenile justice and alternative dispute resolution. The initiatives included model legal aid pilot programs in two districts, which were extended to seven pilot districts after CIDA extended the legal aid component of BLRP-B in 2008 for another two and a half years.

The ministry has made a commitment to now extend this model to all 64 districts. In addition, a duty counsel pilot project operated in the Dhaka criminal courts is considered a potentially valuable model for Bangladesh.

"We have been much helped by the Canadian Bar Association and CIDA, including direct assistance such as furnishing of offices and employment of staff," says Shafique Ahmed, minister of Law, Justice and Parliamentary Affairs of Bangladesh, the executing ministry for the project.

The minister notes that "our constitution guarantees fundamental rights to our citizens, the most important rights being equality before the law and equal protection of the law."

Moreover, "access to justice for all citizens

is a *must* in ensuring these fundamental rights and is the very basis of the structure of a democratic society such as ours," he says.

A delegation of senior Bangladeshi officials visited Toronto in October to get a first-hand look at Legal Aid Ontario. From left to right: Mr. Yakub Ali, the high commissioner for Bangladesh to Canada; Robin Sully, director, International Development; Shafique Ahmed, minister of Law, Justice and Parliamentary Affairs of Bangladesh; Thomas C. Marshall, Q.C., chair of the CBA International Development Committee.

De gauche à droite: Yakub Ali, Haut commissaire du Bangladesh au Canada; Robin Sully, directrice du Développement international de l'ABC; Shafique Ahmed, ministre du Droit, de la Justice et des Affaires parlementaires du Bangladesh; Thomas C. Marshall, c.r., président du Comité de développement international de l'ABC.



L'aide juridique au Bangladesh

Le ministère de la Justice du Bangladesh s'est engagé à créer des bureaux d'aide juridique avec du personnel à temps plein dans les 64 districts judiciaires du pays, en se fondant sur un modèle développé par le projet de réforme juridique au Bangladesh de l'ABC.

La partie B du Projet de réforme juridique au Bangladesh est une collaboration bilatérale Bangladesh-Canada dont le but est d'appuyer la réforme du système de justice au Bangladesh. Le projet est financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et réalisé au nom du Canada par l'ABC et IBM Canada.

Visant à améliorer l'accès à la justice pour les citoyens défavorisés du pays, le projet soutient le développement de programmes gouvernementaux d'aide juridique administrés par l'Organisation nationale des services d'aide juridique (NLASO) en conformité avec la *Loi sur les services d'aide juridique de 2000*.

De 2003 à 2008, le projet a mis l'accent sur l'aide juridique, les tribunaux de la jeunesse et le règlement extrajudiciaire des différends. Dans le cadre du projet, des programmes pilotes d'aide juridique ont été mis sur pied

dans deux districts, puis étendus à sept districts pilotes après un prolongement de deux ans et demi de la composante aide juridique du projet par l'ACDI en 2008.

Le ministère s'est maintenant engagé à implanter ce modèle dans l'ensemble des 64 districts. De plus, un projet pilote d'avocats de garde dans les tribunaux criminels de Dhaka est considéré prometteur.

« L'Association du Barreau canadien et l'ACDI nous ont bien aidés, y compris en fournit du mobilier de bureau et par l'emploi de personnel », indique Shafique Ahmed, ministre du Droit, de la Justice et des Affaires parlementaires du Bangladesh, responsable de l'exécution du projet.

Le ministre ajoute que « notre constitution garantit des droits fondamentaux à nos citoyens, le plus important de ces droits était l'égalité devant la loi et une protection égale de la loi ».

De plus, « l'accès à la justice pour tous les citoyens est un incontournable pour assurer ces droits fondamentaux. C'est la pierre d'assise dans une société démocratique comme la nôtre », dit-il.

Correction / Erratum

In the September issue, it was incorrectly stated on page 36 that Mr. Warren Creates was the only Ottawa lawyer certified by the Law Society of Upper Canada as a specialist in citizenship and immigration law. According to the directory published by The Law Society of Upper Canada (LSUC) (<http://www1.lsuc.on.ca/specialist/jsp/namelist1.jsp?code=CII®ion>), LSUC has also granted certification to Betsy Rachel Kane, a partner at the Ottawa firm of Cappelle Kane Immigration Lawyers Professional Corporation. *National* regrets the error.

Dans le numéro de septembre, à la page 36, il était écrit par erreur que Warren Creates était le seul avocat d'Ottawa agréé par le Barreau du Haut-Canada à titre de spécialiste en droit de la citoyenneté et de l'immigration. C'était une erreur. Selon le répertoire des spécialistes publié par le Barreau du Haut-Canada (BHC) (http://www1.lsuc.on.ca/specialist/jsp/directory_fr1.jsp), le BHC a aussi agréé Betsy Rachel Kane, associée du cabinet juridique Cappelle Jane Immigration Lawyers Professional Corp., d'Ottawa, à ce titre. Le *National* s'excuse de cette erreur.